



Etablissement Public Territorial de Bassin Fleuve Hérault
15, rue de la Syrah
34 800 Clermont l'Hérault
Tél. : 04 11 66 52 06 – www.fleuve-herault.fr

Fiche de poste

Technicien de rivière

Contexte

Le bassin du fleuve Hérault couvre une superficie de 2500 km² pour 164 communes et 200 000 habitants.

Sur ce territoire, l'Etablissement Public Territorial de Bassin Fleuve Hérault (EPTBFH), a pour mission d'animer et de coordonner la politique de l'eau aux différents niveaux de gouvernance, afin de mettre en œuvre une gestion globale et équilibrée de l'eau.

L'EPTB porte l'ensemble des démarches de planification de la gestion de l'eau et de programmation des actions construites à l'échelle du bassin versant :

- SAGE Approuvé en 2011, actuellement en révision
- SLGRI approuvée en 2022 pour 6 ans
- PGRE 2018-2021 prolongé pour 3 ans supplémentaires
- Contrat de rivière 2022-2024 d'un montant de 100 M€
- PAPI 2017-2022 d'un montant de 2,9 M€ et préparation du PAPI 2023-2027 estimé à 36 M€

Depuis 2018, l'EPTBFH est également impliqué dans l'exercice de la compétence GEMAPI :

- Par délégation l'EPTBFH exerce l'item 1 de la compétence GEMAPI « Aménagement de bassin versant ». Dans ce cadre, l'EPTBFH élabore les différentes stratégies d'aménagement de bassin versant (gestion physique, zones humides...) et pilote les études préalables nécessaires.
- L'EPTBFH exerce également sur une partie de son territoire l'item 2 de la compétence GEMAPI « entretien de cours d'eau », par délégation de la CC des Avant-Monts et de la CA Béziers-Méditerranée, principalement sur les cours d'eau la Thongue, la Lène et la Peyne, selon les modalités définies dans les conventions de délégations qui s'achèvent le 31 décembre 2026.

Objectif :

Sur le territoire de CC des Avant-Monts et de la CA Béziers-Méditerranée, l'EPTBFH a élaboré le programme d'entretien et de restauration des cours d'eau. Ce programme de travaux bénéficie d'une autorisation administrative (DIG) pour la période 2022-2026.

Afin de le mettre en œuvre, l'EPTB FH recrute un technicien de rivière chargé de préparer, piloter, suivre et évaluer les travaux sur la période définie.

Les travaux à faire réaliser concernent principalement les cours d'eau de la Thongue et de la Peyne, ainsi que leurs affluents, sur un territoire correspondant à 15 communes. Ils comprennent l'entretien de 80 km de cours d'eau à réaliser selon 3 modes d'intervention en fonction des enjeux, et la restauration physique et morphologique de 8 sites particuliers pour un linéaire total de 5 km.

L'enveloppe financière globale pour l'ensemble de la période est estimée à 2.8 M€

Missions :

Organiser et piloter la mise en œuvre du programme d'entretien et de restauration des cours d'eau sous maîtrise d'ouvrage déléguée à l'EPTBFH sur la période 2022-2026 :

- Préparation, organisation et suivi des travaux :
 - Préparation technique des programmations en lien avec le chargé de mission « rivières et milieux aquatiques » de l'EPTBFH, et les élus concernés
 - Définition des itinéraires techniques
 - Rédaction des dossiers de consultation de entreprises, maîtrise d'œuvre et travaux.
 - Consultation des entreprises
 - Analyses des offres en lien avec le chargé de mission « rivières et milieux aquatiques », préparation de la commission d'appel d'offres, et de l'attribution des marchés
 - Ordonnancement, coordination et suivi précis des prestations, rédaction des PV de chantiers,
 - Relations avec les riverains et les élus locaux
 - Réception des travaux
- Gestion administrative et financière du programme de travaux, sous couvert du chargé de mission « rivières et milieux aquatiques » de l'EPTBFH :
 - Préparation des documents pour la commission de suivi annuelle
 - Préparation des documents nécessaires aux demandes de subvention
 - Tableaux de bord de suivi technique et financier des opérations
- Transversal :
 - Animation territoriale,
 - Appui aux chargés de mission de l'EPTBFH, notamment dans leurs missions de terrain
 - Participation au réseau d'échange entre techniciens de rivière
 - Secrétariat lié au poste

Savoir :

- Techniques d'entretien et de restauration de milieux aquatiques (ripisylve, zones humides, espèces exotiques envahissantes) sur les aspects écologiques et morphologiques
- Cadre réglementaire des travaux en rivière
- Conduite de travaux
- Cadre administratif et financier relatif aux collectivités territoriales marchés publics,
- Outils bureautiques conventionnels (Word, Excel, PowerPoint), et SIG (Qgis)

Savoir-faire :

- Planifier l'activité en fonction des objectifs
- Piloter et suivre les travaux dans toute la phase opérationnelle, jusqu'à réception
- Rédiger les rapports de suivi et d'évaluation, et assurer leur présentation

Savoir être :

- Autonomie, sens de l'organisation, rigueur et méthode
- Aptitude au travail sur le terrain
- Bonnes qualités relationnelles, aptitudes à négocier, convaincre et animer.

Particularités :

- Transversalité : le technicien évoluera au sein d'une structure impliquée dans d'autres thématiques de la gestion de l'eau (ressource en eau, qualité des eaux, inondations, gouvernance), il pourra être amené à s'y investir temporairement en accompagnement des chargés de missions de l'EPTB.
- Nombreux déplacements
- Horaires pouvant varier en fonction des réunions et du plan de charge
- Permis B obligatoire.

Conditions de recrutement :

Contrat de Projet à échéance du 31 décembre 2026.

Rémunération : Variable selon expérience

Poste basé à Clermont l'Hérault, au siège de l'EPTB

Recrutement : été 2022

Candidature :

Lettre de motivation + CV détaillé, à retourner avant le 8 juillet 2022, à :

M. Le Président

Etablissement Public Territorial de Bassin du Fleuve Hérault

ZAE les Tanes Basses

15 bis rue de la Syrah

34 800 Clermont-l'Hérault www.fleuve-herault.fr

Les entretiens auront lieu du 11 au 13 juillet au siège de l'EPTB.

Pour tout renseignement contacter Christophe VIVIER, directeur de l'EPTB Fleuve Hérault.

04 11 66 52 06 – christophe.vivier@fleuve-herault.fr